

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pouvoir d'achat / Préparation de la rentrée pour les ménages

### **Garde d'enfants, assistants maternels, employés familiaux, assistants de vie : combien coûte l'emploi d'un salarié à domicile ?**

La FEPEM publie les chiffres exclusifs de l'Observatoire de l'emploi à domicile

**Paris, le 7 juillet 2022** – Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est devenu majeur dans la vie quotidienne des Français. Depuis la crise sanitaire, il a conforté sa pleine utilité sociale, notamment auprès des plus fragiles. En 2021, 3,3 millions de particuliers employeurs ont versé 8,2 milliards d'euros de masse salariale nette aux salariés à domicile et aux assistants maternels.

Découvrez les salaires horaires nets moyens par métiers :



[Zoom sur les salaires horaires nets moyens versés par les particuliers employeurs aux employés de gardes d'enfants à domicile :](#)

#### La garde d'enfants à domicile

**122 530**  
parents employeurs



en 2020

**111 600**  
gardes d'enfants à domicile



en 2020

En moyenne, le salaire horaire net des gardes d'enfants à domicile est de 9,7 euros (en France et au 4e trimestre 2021), soit une progression annuelle de 2,2 %.

salaires horaires nets moyens par région (par ordre croissant)

	Taux horaires 4e T2021 GED	Evolution des taux horaires 2021/2020
Hauts-de-France	9,2	1,4%
Grand Est	9,3	2,3%
Bourgogne-Franche-Comte	9,3	2,6%
Martinique	9,4	-3,9%
Corse	9,4	1,6%
Centre-Val-de-Loire	9,5	1,5%
Pays de la Loire	9,5	2,0%
Réunion	9,5	-1,4%
Normandie	9,5	2,4%
Occitanie	9,6	2,0%
Nouvelle Aquitaine	9,6	2,1%
Bretagne	9,6	2,4%
Guadeloupe	9,7	-0,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	9,7	2,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,7	2,6%
Ile-de-France	9,8	2,4%
Guyane	10,0	-3,6%



Zoom sur les salaires horaires nets moyens versés par les particuliers employeurs aux assistants maternels :

**965 830**  
parents employeurs



**270 740**  
assistant(e)s maternel(le)s



En moyenne, le salaire horaire net des assistants maternels par enfant accueilli est de 3,7 euros (en France et au 4<sup>e</sup> trimestre 2021), soit une progression annuelle de 2 %.

Salaires horaires nets moyens en euros par région (par ordre croissant)

	Taux horaires 4e T2021 AM	Evolution des taux horaires 2021/2020
Pays de la Loire	3,4	2,4%
Normandie	3,4	2,1%
Bourgogne-Franche-Comte	3,5	2,3%
Centre-Val-de-Loire	3,5	1,7%
Hauts-de-France	3,5	2,1%
Bretagne	3,6	1,8%
Grand Est	3,6	2,2%
Nouvelle Aquitaine	3,6	1,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	3,8	1,7%
Occitanie	3,9	1,2%
Ile-de-France	4,1	1,8%
Guadeloupe	4,2	2,4%
Martinique	4,3	2,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,3	1,4%
Guyane	4,4	0,4%
Corse	4,5	1,6%
Réunion	4,5	2,7%

La forte disparité des taux horaires nets moyens pour les assistants maternels dans les différentes régions s'explique par une offre d'accueil très inégalement répartie sur les territoires avec des tensions très localisées.



Zoom sur les salaires horaires nets moyens versés par les particuliers employeurs fragiles, âgés, dépendants ou handicapés, aux assistants de vie :



En moyenne, le salaire horaire net des assistants de vie à domicile est de 11,4 euros (en France et au 4<sup>e</sup> trimestre 2021), soit une progression annuelle de près de 3% (2,9% exactement).

Salaires horaires nets moyens en euros par région (par ordre croissant)

	Taux horaires 4e T2021 Assistants de vie	Evolution des taux horaires 2021/2020
Guyane	9,4	5,6%
Guadeloupe	9,4	3,9%
Martinique	9,4	3,4%
Corse	9,5	1,6%
Hauts-de-France	10,0	2,7%
Réunion	10,3	3,3%
Grand Est	10,7	3,1%
Occitanie	10,8	2,7%
Normandie	10,9	2,9%
Bourgogne-Franche-Comte	11,1	3,3%
Nouvelle Aquitaine	11,1	3,4%
Centre-Val-de-Loire	11,3	2,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	11,6	3,0%
Pays de la Loire	11,6	3,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,7	2,0%
Bretagne	11,8	3,7%
Ile-de-France	12,2	2,1%



Zoom sur les salaires horaires nets moyens versés par les particuliers employeurs aux employés familiaux (entretien du domicile / ménage, courses, préparation des repas...) :



En moyenne, le salaire horaire net des employés familiaux à domicile est de 11,4 euros (en France et au 4<sup>e</sup> trimestre 2021), soit une progression annuelle de 2%.

Salaires horaires nets moyens par région (par ordre croissant)

	Taux horaires 4e T2021 Employés familiaux	Evolution des taux horaires 2021/2020
Martinique	8,8	3,6%
Guyane	8,9	2,8%
Guadeloupe	9,0	1,2%
Réunion	9,7	5,5%
Hauts-de-France	10,3	0,0%
Normandie	10,9	2,8%
Grand Est	10,9	2,5%
Bourgogne-Franche-Comte	11,2	2,4%
Corse	11,2	2,4%
Nouvelle Aquitaine	11,3	3,1%
Occitanie	11,3	2,2%
Centre-Val-de-Loire	11,3	2,7%
Pays de la Loire	11,5	2,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	11,9	2,3%
Ile-de-France	12,1	1,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,1	2,6%
Bretagne	12,1	3,3%

« Les salaires horaires du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile affichent de nettes progressions sur un an, notamment pour les salariés qui interviennent auprès des publics fragiles », constate Marie Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM.

Du fait du départ à la retraite de près de la moitié des assistant(e)s maternel(le)s et des salarié(e)s des particuliers employeurs d'ici à 2030 et de l'accroissement des nouveaux besoins d'accompagnement à domicile, près de 800 000 emplois seront à pourvoir. La FEPEM souhaite particulièrement alerter sur le besoin urgent de recruter des assistant(e)s maternel(le)s. Plus âgé(e)s que les gardes d'enfants à domicile, ils/elles seront nombreux(ses) à atteindre l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) d'ici à 2030. Ce sont ainsi près de 130 000 professionnel(le)s qu'il faudra remplacer pour maintenir une capacité d'accueil individuel des jeunes enfants identique à celle d'aujourd'hui. Pour la majorité des territoires, ce sont plus de quatre assistant(e)s maternel(les) sur dix qui sont concerné(e)s par ces départs. Au total, pour les compenser et maintenir une capacité d'accueil individuel des jeunes enfants

identique à celle d'aujourd'hui, l'embauche de 156 000 professionnel(le)s est à prévoir à l'horizon 2030. « Il est donc urgent d'attirer les nouvelles générations, notamment sur ce type de métiers. C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert l'apprentissage dans le secteur », précise Marie Béatrice LEVAUX.

Concernant la garde individuelle des enfants, la présidente de la FEPEM souligne « l'importance du libre choix du mode de garde, ce qui suppose d'avoir une politique publique qui permette aux parents d'avoir accès à la garde individuelle des enfants via une assistante maternelle ou une garde d'enfants à domicile, sans que cela leur revienne plus cher qu'une place en crèche. La question du reste à charge et de la vraie équité entre un modèle de garde collective et de garde individuelle est un des points les plus importants pour nous aujourd'hui. »

Pour conclure plus largement sur le secteur, Marie-Béatrice LEVAUX ajoute : « Nos salariés perçoivent un niveau de rémunération qui se situe largement au-dessus du Smic. Création d'emplois, salaires revalorisés, pouvoir d'achat en hausse pour les ménages - grâce notamment au crédit d'impôt immédiat - le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est un modèle citoyen, engagé et responsable qui participe activement à la dynamique économique des territoires ».

**Vous trouverez en PJ :**

- **Les chiffres de l'emploi à domicile, en France et par régions (format infographie)**
- **Les salaires horaires nets moyens en 2021 des gardes d'enfants à domicile et des assistants maternels, avec le détail par départements (format tableau).**

**A propos de la FEPEM**

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,4 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)

**A propos de l'Observatoire de l'emploi à domicile**

Depuis 2008, l'Observatoire de l'emploi à domicile produit, à l'échelle nationale et sur les territoires, des études, des recherches et des statistiques visant à mieux connaître le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Ces travaux portent principalement sur le recours à l'emploi à domicile, l'analyse des attentes au domicile des familles et l'évolution des besoins en emplois et en compétences dans le secteur des particuliers employeurs.

**CONTACTS PRESSE :**

FEPEM - Jean-Christophe GOUX - [jcgoux@fepem.fr](mailto:jcgoux@fepem.fr) – 06 11 73 41 02  
EPOKA - Camille LE HYARIC – [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) – 06 60 43 65 02